## IMPLANTATION ET FORME URBAINE

Le nouvel "îlot de la Savonnerie" récupère, en la relisant, une forme urbaine ancienne et répandue dans la ville de Renens: l'îlot et sa cour intérieure. Le projet s'articule autour d'un espace central de référence, lieu de passage, de rencontre et de loisir. Cette esplanade verte en pleine terre, arborisée et ombragée, en lien direct avec les rez-de-chaussées et avec les différentes polarités urbaines, est le centre d'un ensemble urbain intégré et connecté avec le reste de la Ville. Le caractère ouvert de l'implantation permet aux nouveaux bâtiments, caractérisés par leur volumétrie brisée par des redents, une intégration morphologique et relationnelle dans le contexte. Le nouvel îlot, avec sa simplicité géométrique et sa rationalité constructive, ouvre un dialogue avec les volumes existants, de taille similaire aux gabarits décrochés positionnés individuellement le long du périmètre de concours. La proposition vise à perpétuer une vision d'avenir pour ce quartier, où la hiérarchie des aménagements extérieurs est donnée par la disposition des bâtiments, leur distance et leur positionnement le long des routes. L'implantation des volumes bâtis permet l'intégration entre les espaces publics existants et les nouveaux espaces verts du projet. Un réseau de mobilité douce percole à travers le site, contourne et traverse le bâtiment. Le chemin minéral

est sinueux pour franchir en douceur le dénivelé naturel, qui atteint 1.9 m,

offrant une atmosphère sereine, privilégiant la vie social et la détente.

reliant la pluralité d'espaces extérieurs avec les accès au rez-de-chaussée, en

## COOPÉRATIVE ET COLLECTIVITÉ

La forme architecturale recherchée dans la juxtaposition des pleins et des vides, vise à concilier la vie privée et la vie communautaire, en offrant une pluralité d'espaces et des programmes qui est le cadre idéale pour developper un esprit coopératif. À l'est une place centrale au caractère convivial donne directement sur la place du marché et marque l'entrée principale du nouveau quartier sur la Rue de la Savonnerie, avec le café et des espaces associatifs comme la ludothèque. Entre les bâtiments, les surfaces en pleine terre, aménagées en parcs arborisés, hébergent les jardins potagers collectifs, qui sont en relation directe avec les espaces de regroupement, tels que les buanderies au rez-de-chaussée, mais aussi en relation visuelle avec les séjours des appartements aux étages supérieurs. Sur les bords extérieurs du périmètre, le long du chemin au nord, de la rue de la Savonnerie à l'Ouest, et du parcours piéton à l'Est, s'ouvrent les activités indépendantes et les entrées principales aux immeubles. À l'intérieur des bâtiments, les espaces communs au rez-de-chaussée accueillent les buanderies traversantes qui relient les cages d'escalier avec les associations. Ces surfaces, polyvalentes et flexibles, positionnées vers la cour intérieure, forment la base de cet habitat collectif, propice aux rencontres et aux échanges entre les habitants. Des chambres d'amis partagées ou des petits salons communes, se positionnent en lien direct avec les cages d'escalier, au premier niveau. Chaque étage est équipé d'une terrasse commune, accessible depuis le palier de distribution de la cage

## CONSTRUCTION ET TYPOLOGIES

Construits entièrement en béton, les bâtiments se caractérisent par leur modularité et le recours à la préfabrication. Le principe structurel est directement lié à la typologie des logements. Les murs en béton des noyaux de distribution et les murs de séparation entre les appartements constituent l' ossature principale du bâtiment, le contreventement et la structure antisismique. Avec les dalles coulées sur place, ce système garantit aussi l'isolation phonique entre les appartements. Les cloisons sont développées avec un système en ossature metallique et plaques de plâtre. La façade est constituée de panneaux sandwich préfabriqués, composés d'une couche porteuse en béton, une couche d'isolation et un parement extérieur en béton teinté dans la masse et moulé. Le principe d'alternance des éléments vitrés de dalle à dalle et des éléments pleins simplifie la mise en œuvre. Les typologies variées des appartements permettent d'accueillir tant des familles traditionnelles que des familles monoparentales, ainsi que des étudiants, ou travailleurs, en colocation. Tous les appartements, d'une profondeur maximale de 13,50 mètres, sont traversants et bénéficient d'un généreux hall d'entrée qui distribue toutes les pièces du logement. Les séjours/cuisines, articulés autour d'une loggia plus coursive offrent une extension généreuse vers la cour intérieure. Les cellules sanitaires, toujours positionnées sur l'axe central, se superposent sur toute la hauteur du bâtiment; la continuité des gaines verticales est assurée, même en attique, contribuant à une rationalisation de la mise en œuvre des installations techniques.

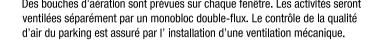
## ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE

Le principe structurel rationnel et l'utilisation de la préfabrication, faisant appel aux matériaux recyclés, favorisent un bilan énergétique positif en limitant les coûts du gros oeuvre. La préfabrication permet à la fois une recherche dans l'exécution des détails et la rapidité de montage. D'autre part, la durabilité des éléments préfabriqués est un atout pour l'entretien du bâtiment. L'ensemble des matériaux de construction et des revêtements intérieurs sont choisis dans le respect des critères écologiques de type Eco. La qualité et la continuité de l'isolation de l'enveloppe permettent d'atteindre les meilleurs standards en terme de confort et de consommation énergétique. La toiture plate est isolée à l'extérieur et accueille une végétalisation extensive avec rétention d'eau, participant au confort climatique du bâtiment en limitant la surchauffe. L'installation de panneaux solaires intégrés à la toiture végétalisée couvrira une partie de la consommation des bâtiments. Pour les appartements, les espaces communs et les activités publiques/associatives et indépendantes, la chaleur provenant du chauffage

contribue au renouvellement de l'air des appartements. Des bouches d'aération sont prévues sur chaque fenêtre. Les activités seront ventilées séparément par un monobloc double-flux. Le contrôle de la qualité

centralisé est distribuée dans le réseau de chauffage de sol. Une aération

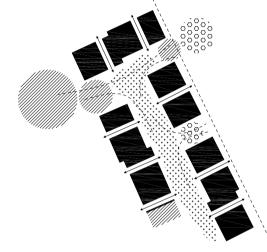
douce à simple flux à l'aide d'un extracteur placé dans chaque salle d'eau

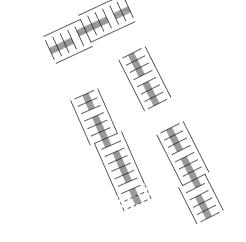


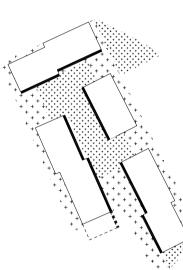




Plan de situation







Plan masse









